

ASSOCIATION LA MARELLE ENCHANTEE
Siège social : CRECHE HALTE GARDERIE
04500 MONTAGNAC MONTPEZAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2024

A l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION LA MARELLE ENCHANTEE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION LA MARELLE ENCHANTEE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les créances.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par le Bureau dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association LA MARELLE ENCHANTEE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MANOSQUE,
Le 07/05/2025



Hicham BOUZELMAD
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF AU 31/12/2024

Actif	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
Frais de recherche et dev.				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets ...	1502	1502		
Fonds commercial				
Autres immo. incorpo.				
Avances & acomptes incorpo.				
Immobilisations incorporelles	1502	1502		
Terrains				
Constructions				
Installations tech., mat. & outil.				
Autres immo. corporelles	51290	43861	7428	9552
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes corpo.				
Immobilisations corporelles	51290	43861	7428	9552
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Participations				
Autres participations				
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	15		15	11
Prêts				
Autres immo. financières				
Immobilisations financières	15		15	11
TOTAL IMMOBILISATIONS	52807	45364	7443	9562
Mat. 1ères, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes s/commandes versés				
Créances reçues par legs ou donations				
Créances Clients et comptes rattachés	1233		1233	
Autres créances	112085		112085	64561
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	29625		29625	82440
TOTAL ACTIF CIRCULANT	142943		142943	147000
Charges constatées d'avance				
Charges à rep. s/plusieurs exercices				
Primes de remboursement des oblig.				
Ecart de conversion actif				
Total Autre				
TOTAL GENERAL :	195749	45364	150386	156563

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
SAS 10 000 €
Le Meeting - P.A. Saint Joseph
14 Avenue du 1^{er} Mai
04100 MANOSQUE
Tél. : 04 86 91 18 71
Siret : 532 561 420 00011 - NAF 6920 Z



BILAN PASSIF AU 31/12/2024

Passif	Exercice 2024	Exercice 2023
Fonds Propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	104478	98786
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserve		
Réserves statutaires ou contract.		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres Réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-13233	5692
Résultat sous contrôle de tiers		
Situation nette	91245	104478
Fonds propres consommables		
Subventions investissement	6351	8121
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	97596	112599
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL AUTRES FONDS PR.		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS R & C.		
Emprunts oblig. convertibles		
Autres emprunts oblig.		
Emprunts & dettes établ. crédit (1)		
Emprunts & dettes finan. divers (2)		
Avances & acomptes s/commandes reçus		
Dettes fournisseurs et cpt rattachés	6536	5161
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	46254	25722
Dettes s/immo. et cpt rattachés		
Autres dettes		78
TOTAL DETTES	52790	30961
Produits constatés d'avance		13003
Ecart de conversion passif		
Total autre		13003
TOTAL GENERAL	150386	156563

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
SAS 10 000 €
Le Meeting - P.A. Saint Joseph
14 Avenue du 1^{er} Mai
04100 MANOSQUE
Tél. : 04 86 91 18 71
Siret : 532 561 420 00011 - NAF 6920 Z

TIGUA JAVOC 12



RESULTAT au 31/12/2024

	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens	258	232
— dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	242659	220352
— dont parrainages		
Produits de tiers financiers		
Concours Publics et subventions d'exploitation	52088	53878
Versement des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Transfert de charges exploit.		30088
Reprises sur provisions exploit.		
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits		
Total I	295006	304551
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock march.		
Achat de matières premières et autres approv.	18844	21593
Variation de stock mat.		
Autres achats et charges externes	21978	25310
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4165	3287
Salaires et traitements	251682	207667
Charges sociales	13383	44334
Dotation amort. sur immobilisations	2124	2680
Dotation prov. sur immobilisations		
Dotation sur actif circulant (1)		
Dotation pour risques et charges		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1	22
Total II	312176	304894
RESULTAT D'EXPLOITATION	-17170	-343
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	1860	1946
Transferts de charges financ.		
Reprise sur provisions financ.		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de VMP		
Total III	1860	1946
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amort. & prov.		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Total IV		
RESULTAT FINANCIER	1860	1946
RESULTAT COURANT avant impôt	-15310	1603
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except. sur opérations de gestion	337	2437
Reprises sur provisions excep.		
Transferts de charges excep.		
Produits except. sur opérations en capital	1770	1770
Total V	2107	4207



Multi-Accueil
"La Marelle Enchantée"

	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges except. sur opérations de gestion	29	117
Charges except. sur opérations en capital		
Dotations except. aux amort. & prov.		
Total VI	29	117
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	298972	310703
TOTAL DES CHARGES	312205	305011
RESULTAT NET	-13233	5692
Evaluation des contributions : Bénévolat	4443	5403
Evaluation des contributions : Prestations en nature	5600	5300
Evaluation des contributions : Dons en nature		
TOTAL	10043	10703
Emploi des contributions : Secours en nature		
Emploi des contributions : MâD biens	5600	5300
Emploi des contributions : MâD services		
Emploi des contributions : Personnel bénévole	4443	5403
TOTAL	10043	10703

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
SAS 10 000 €
Le Meeting - P.A. Saint Joseph
14 Avenue du 1^{er} Mai
04100 MANOSQUE
Tél. : 04 86 91 18 71
Siret : 532 561 420 00011 - NAF 6920 Z



Description de l'entité

Description de l'objet social de l'entité

L'association a pour but de créer un lieu d'accueil petite enfance en conformité avec l'agrément délivré par le CD 04, service PMI et de créer toutes activités concurrentes à ce but.

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'association accueille des familles de la commune de Montagnac-Montpezat où elle se situe, mais également des communes environnantes : Roumoules, Quinson, Sainte Croix du Verdon, Saint Laurent du verdon et Puimoisson.

Les missions sont définies selon les textes en vigueur, décret de février 2007, et selon la politique Petite Enfance du territoire :

Répondre aux besoins des familles en offrant 16 places d'accueil selon des créneaux horaires définis par le règlement de fonctionnement.

Faciliter pour les familles la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle.

Assurer un mode d'accueil de qualité et un niveau d'encadrement en accord avec la réglementation

Favoriser le bien-être physique, moral et affectif du jeune enfant de 0 à 6 ans.

Proposer un soutien à la fonction parentale et mettre en place une démarche de prévention en orientant vers des services médico-sociaux en cas de besoin.

Faire du multi-accueil un espace intégrateur pour les familles en difficultés et les enfants en situation de handicap.

Assurer le bon fonctionnement de la structure en termes de gestion.

Inscrire la structure dans un travail de partenariat et de réseau sur le territoire.

Description des moyens mis en oeuvre

L'association a à sa disposition des locaux prêtés par la mairie de Montagnac.

L'équipe de professionnelle (9 salariés) est composée d'une Éducatrice de Jeunes Enfants - directrice, de deux Auxiliaires de Puériculture - Accompagnateurs petite Enfance et Parentalité, de 3 CAP Petite Enfance, animatrices Petite Enfance, de deux apprenties et d'un agent polyvalent (pour les repas et le ménage).

Les moyens financiers proviennent essentiellement des subventions de la CAF ou de la MSA, des subventions des communes et des paiements des familles.



Faits et Principes

Les faits caractéristiques de l'exercice

- ▣ Retrait de la commune d'Allemagne en Provence pour le financement.
- ▣ Ajout de deux nouvelles communes financeurs : Sainte Croix du Verdon et Saint Laurent du Verdon.
- ▣ Attente du financement de Sainte Croix : entre P2A ou la commune.
- ▣ 2 salariés supplémentaires pour remplacer 2 salariés en formation prise en charge sur toute la l'année.
- ▣ Suppression des transfert de charges.

Les règles et méthodes comptables utilisées

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par les règlements ANC n°2019-04 et n°2020- et ANC 2022-06).

Le mode d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celui des coûts historiques. Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) frais d'acquisition inclus;
- Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation prévue;
- Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les Informations sur l'actif



Les Informations sur le passif

Les engagements hors bilan

Événements postérieurs à la clôture

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
SAS 10 000 €
Le Meeting - P.A. Saint Joseph
14 Avenue du 1^{er} Mai
04100 MANOSQUE
Tél : 04 86 91 18 71
Siret : 532 561 420 00011 - NAF 6920 Z



Gestion des Ressources Humaines

Effectif :

- ✧ 3 CDI à 35h de personnel catégorie 1
- ✧ 3 CDI à 35h de personnel catégorie 2
- ✧ 1 CDI à 30h de personnel catégorie 2
- ✧ 2 CDD à 35h de personnel catégorie 2
- ✧ 2 apprenties (catégorie 3)

Equivalent ETP :

- ✧ 6,72 ETP pour l'encadrement
- ✧ 0,53 ETP pour la direction
- ✧ 1 ETP pour l'entretien et les repas
- ✧ 2,61 ETP pour réunion et formations

Les 3 plus hauts salaires :

Le montant global des 3 plus hauts salaires est de 100 420,62euros (Brut)

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
SAS 10 000 €
Le Meeting - P.A. Saint Joseph
14 Avenue du 1^{er} Mai
04100 MANOSQUE
Tél. : 04 86 91 18 71
Siret : 532 561 420 00011 - NAF 6920 Z

Contributions volontaires

Valorisation du bénévolat de l'association 2024:

Heures de réunions : CA, AG, Réunions avec les mairies, Réunions CEJ : 112h

Sous-total : 1 330,56euros

Gestion de la comptabilité : 2h/ semaine : 104h

Sous-total : 1 235,52euros

Gestion RH : 2h/ semaine : 104h

Entretiens individuels (1h par entretien) : 9h

Sous-total : 1 342,44euros

Présence de parents bénévoles dans la crèche (animation, travaux,?) 15h

Sous-total : 178,20euros

Gestion de la formation AP (Recrutement, Fiche navette, demande, correspondance avec l'FISI, gestion des justificatifs) : 30h

Sous-total : 356,40euros

Total : 374h

Total : 4 443,12euros

Mise à disposition gratuite des locaux par la mairie 5600euros.



ACTIF NET COMPTABLE

Du 01/01/2024 Au 31/12/2024

SITUATION DE TRESORERIE AU 31/12/2024	
Valeurs mobilières de placement	
Livrets d'épargne	24854.79
Banque, C.C.P	4494.09
Caisse	275.82
TOTAL A	29624.7

IMMOBILISATIONS ET STOCKS	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	7428.18
Immobilisations financières	15
Stocks et en-cours	
TOTAL B	7443.18

PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Créances clients à recevoir	1233.48
Autres Créances à recevoir	112084.61
Charges Constatées d'avance	
TOTAL C	113318.09

CHARGES A PAYER ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
Fournisseurs	6536.32
Autres dettes	46254.04
Produits Constatées d'avance	
TOTAL D	52790.36

PROVISION SUR RISQUE	
Provisions pour risques	
Provision pour charges	
TOTAL E	

ACTIF NET COMPTABLE (TOTAL A + B + C - D - E) = 97595.61

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
SAS 10 000 €
Le Meeting - P.A. Saint Joseph
14 Avenue du 1^{er} Mai
04100 MANOSQUE
Tél. : 04 86 91 18 71
Siret : 532 561 420 00011 - NAF 6920 Z

TOUJA JAVO 2024



Etat des charges à payer

Compte	Libellé	Montant
408	Fournisseurs	6536.32
428	Personnel	18067.18
438	Organismes sociaux	5092.36
448	Etat	0
468	Divers	0

Etat des produits à recevoir

Compte	Libellé	Montant
418	Clients	1233.48
428	Personnel	0
438	Organismes sociaux	1152
448	Etat	0
468	Divers	109633.95

Compte tiers non soldé :

Compte	Libellé	Débit	Crédit
408100	Fournisseurs ? factures non parvenues	6536.32	0
418100	Usagers - Factures à établir	0	1233.48
421000	Personnel - Rémunérations dues	6847.57	0
425100	Avance net à payer négatif	0	393.5
428200	Organismes sociaux - Congés Payés	18067.18	0
431100	URSSAF POLE EMPLOI	9777.51	0
437320	MALAKOFF MEDERIC	2064.14	0
437330	MUTEX	797.28	0
437820	UNIFORMATION	3482.00	0
438300	Organismes sociaux - Charges sur Congés Payés	5092.36	0
438700	Organismes sociaux ? produits à recevoir	0	1152
441203	Mairie de Sainte Croix	0	652.8
442100	Prélèvements à la source (Impôt sur le revenu)	126.00	0
467003	CR-CESU	0	252.36
468700	Produits à recevoir	0	109633.95

Etat des Charges Constatées d'Avance

Compte	Libellé	Montant
486	Charges constatées d'avance	0

Etat des Produits Constatés d'Avance

Compte	Libellé	Montant
487	Produits constatés d'avance	0

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
SAS 10 000 €
Le Meeting - P.A. Saint Joseph
14 Avenue du 1^{er} Mai
04100 MANOSQUE
Tél. : 04 86 91 18 71
Siret : 532 561 420 00011 - NAF 6920 Z



Le tableau de variation des fonds propres

	2023	Résultat	Affectation	2024
Autres fonds propres sans droit de reprise	98785.69		5692.45	104478.14
Résultat de l'exercice	5692.45	-13233.3	-5692.45	-13233.3
Total	104478.14	-13233.3	0	91244.84

Détail des financements et subventions

Financement et subventions	Montant
Caisse d'Allocations Familiales	
TOTAL	194912.26
MSA	
TOTAL	11491.16
Subventions d'exploitation - Communes	
Montagnac	26254.8
Roumoules	9526.8
Sainte Croix	652.8
Puimoisson	5161.2
Quinson	10111.6
Saint Laurent du Verdon	380.8
TOTAL	52088
TOTAL DES FINANCEMENTS	258491.42

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
SAS 10 000 €
Le Meeting - P.A. Saint Joseph
14 Avenue du 1^{er} Mai
04100 MANOSQUE
Tél. : 04 86 91 18 71
Siret : 532 561 420 00011 - NAF 6920 Z



TABLEAU DE SUIVI D'IMMOBILISATION

Du 01/01/2024 Au 31/12/2024

Code Immo	Libellé :	Etat :	T	Taux :	Durée (mois) :	Date :	Valeur Origine :	Base amortiss. :	Amort. Antérieur :	Amort. Période :	Amort. Total :	Valeur Nette :
205000 : Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires												
8	Avant Logiciel	Terminé	L	1.00	1	01/01/2000	1502.18	1502.18	1502.18	0	1502.18	0
			Total 205000 =				1502.18		1502.18	0	1502.18	0
			Acquisitions en cours : 0									
			Actif début d'exercice : 1502.18									
218100 : Installations générales, agencements, aménagements divers												
2	Clôture Crèche	Terminé	L	10.00	120	17/06/2009	1543.59	1543.59	1543.59	0	1543.59	0
3	Stores Crèche	Terminé	L	10.00	120	22/07/2009	4147.73	4147.73	4147.73	0	4147.73	0
4	Sol de confort ext et équipements ext	Terminé	L	10.00	120	31/07/2009	10946.99	10946.99	10946.99	0	10946.99	0
5	Structure Ext Fripounette baby	Terminé	L	10.00	120	10/11/2009	3347.25	3347.25	3347.25	0	3347.25	0
6	KOLMILFO STORE EXT	Active	L	10.00	120	05/06/2013	3181.36	3181.36	3181.36	0	3181.36	0
7	SODIMATS Cuisine	Active	L	10.00	120	30/08/2013	6336.41	6336.41	6336.41	0	6336.41	0
19	Isolation Acoustique	Active	L	10.00	120	21/12/2020	7317.18	7317.18	2204.20	731.72	2935.92	4381.26
			Total 218100 =				36820.51		31707.53	731.72	32439.25	4381.26
			Acquisitions en cours : 0									
			Actif début d'exercice : 36820.51									
218300 : Matériel de bureau et matériel informatique.												
10	PC PORTABLE	Terminé	L	33.33	36	13/01/2014	549.00	549.00	549.00	0	549	0
			Total 218300 =				549		549	0	549	0
			Acquisitions en cours : 0									
			Actif début d'exercice : 549									
218400 : Mobilier.												
13	MBG Meubles	Active	L	10.00	120	09/03/2017	13920.00	13920.00	9481.07	1392	10873.07	3046.93
			Total 218400 =				13920		9481.07	1392	10873.07	3046.93
			Acquisitions en cours : 0									
			Actif début d'exercice : 13920									
52791.69 =												
							52791.69		43239.78	2123.72	45363.5	7428.19
			Acquisitions en cours : 0									
			Actif début d'exercice : 52791.69									

SECOVAL

Commissaire aux

SAS 10 000 €

Le Meeting - P.A. Saint J

14 Avenue du 1^{er} Mai

04100 MANOSQUE

Tel. : 04 86 91 18 71

Siret : 532 561 420 00011 - NAF 6920



TABEAU DE SUIVI DES QUOTE-PARTS DE SUBVENTION

Du 01/01/2024 Au 31/12/2024

N°	Libellé :	Etat :	Durée (mois) :	Date :	Valeur :	Quote-part Antérieur :	Quote-part Période :	Quote-part Total :
131501 : Subventions Equipement 2009								
1	Subvention Equipement 2009	Terminé	120	01/01/2009	15645.00	15645.00	0	15645
	Total 131501 =				15645	15645	0	15645
				Acquisitions en cours : 0				
				Actif début d'exercice : 15645				
131502 : Subventions Meubles 2017								
2	Subvention Equipement 2017	Active	120	18/05/2017	12621.00	8308.82	1262.1	9570.92
	Total 131502 =				12621	8308.82	1262.1	9570.92
				Acquisitions en cours : 0				
				Actif début d'exercice : 12621				
131503 : Subvention Isolation Acoustique 2021								
4	Subvention CAF Insonorisation	Active	120	16/06/2021	5078.00	1269.50	507.8	1777.3
	Total 131503 =				5078	1269.5	507.8	1777.3
				Acquisitions en cours : 0				
				Actif début d'exercice : 5078				
	Total =				33344	25223.32	1769.9	26993.22
				Acquisitions en cours : 0				
				Actif début d'exercice : 33344				

SECOVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
SAS 10 000 €
Le Meeting - P.A. Saint Joseph
14 Avenue du 1^{er} Mai
04-100 MANOSQUE
Tél. : 04 86 91 18 71
Siret : 532 561 420 00011 - NAF 6920 Z